

## COMMON SECURITY AND DEFENCE POLICY

# EUPOL COPPS - Mission de police et d'État de droit pour les territoires palestiniens

Mise à jour: juillet 2014

### Mandat de la mission

Stationnée et opérant en Cisjordanie, l'EUPOL COPPS, la mission de police et d'État de droit de l'Union européenne pour les territoires palestiniens, est une mission relevant de la politique de sécurité et de défense commune (PSDC) de l'UE. Elle s'inscrit dans les efforts plus larges que l'Union européenne déploie en faveur de l'édification d'un État palestinien, dans le contexte de l'action menée en vue d'instaurer une paix globale reposant sur la coexistence de deux États. Elle aide l'Autorité palestinienne à mettre en place les institutions d'un futur État de Palestine dans les domaines du maintien de l'ordre et de la justice pénale sous gestion palestinienne et conformément aux meilleures normes internationales. L'EUPOL COPPS soutient la réforme et le développement des institutions policières et judiciaires, de manière à accroître la sûreté et la sécurité de la population palestinienne conformément au programme de l'Autorité palestinienne en matière de renforcement de l'État de droit. La mission joue par ailleurs, dans ses domaines de compétence, un rôle essentiel de coordinateur des efforts déployés par l'UE et par la communauté internationale tout entière.



La mission agit en faveur de la "primauté de la police civile", ce qui signifie que la police civile palestinienne (PCP) devrait être l'instance chargée de faire respecter la loi qui œuvre en première ligne au service de la population palestinienne en prenant la tête de l'action déployée pour assurer le maintien de l'ordre public. EUPOL COPPS aide la PCP à mettre en œuvre le programme de développement de la police en conseillant et en encadrant son personnel et en particulier ses hauts fonctionnaires au niveau des districts, du quartier général et du ministère. La mission coordonne également l'aide des donateurs extérieurs destinée à la PCP et leur facilite la tâche.

L'EUPOL COPPS soutient aussi la mise en place d'une justice pénale stable, qui respecte les normes internationales en matière de droits de l'homme. Elle vise à aider l'Autorité palestinienne à développer et consolider l'ensemble du système de justice pénale ("de la police à la prison"), à doter les institutions judiciaires des capacités professionnelles nécessaires, à mettre en place une législation moderne et à faciliter d'autres activités permettant d'en assurer une meilleure exécution.

### FAITS ET CHIFFRES

## EUPOL COPPS

Mission de police de l'UE pour les territoires palestiniens

Lieu: territoires palestiniens occupés

**Quartier général:** Ramallah

**Lancement:** 1<sup>er</sup> janvier 2006

**Chef de la mission faisant fonction:**

Rodolphe Mauget

**Effectif:** 71 membres internationaux et 41 membres locaux

**Budget:** 9.800.000 euros pour la période allant du 1<sup>er</sup> juillet 2014 au 30 juin 2015.

**États contributeurs:** 19 États membres de l'UE, le Canada, la Norvège et la Turquie

[www.eupolcopps.eu](http://www.eupolcopps.eu)

### Structure de la mission

L'EUPOL COPPS comporte deux grands piliers opérationnels: une section "Conseillers de police" et une section "État de droit", qui sont composées de policiers et de magistrats expérimentés et d'experts provenant d'États membres de l'UE et des pays tiers contributeurs, le Canada, la Turquie et la Norvège.

Les conseillers de police apportent à leurs collègues de la PCP un savoir-faire en matière de police moderne, et ce dans plusieurs domaines (enquête pénale, police en tenue, soutien et supervision). Des conseillers sur le terrain travaillent aussi avec leurs homologues palestiniens dans différents districts de Cisjordanie pour veiller à ce que les efforts de renforcement des capacités touchent tous les policiers palestiniens.

La section "État de droit" fournit des conseils techniques et juridiques aux différentes institutions judiciaires, comme le ministère de la justice, les tribunaux, le ministère public, le département chargé des centres de correction et de réhabilitation, l'Ordre des avocats et la Commission indépendante des droits de l'homme. Cette section a contribué à l'élaboration de la stratégie nationale "Justice et État de droit" pour la période 2011-2013 et a aidé le ministère de la justice, le Conseil supérieur de la justice et le Parquet général à établir des stratégies et des plans d'action institutionnels.

Dans le cadre de "l'approche programmatique", un service "Planification et évaluation" dispense des conseils techniques aux membres de la mission et à leurs homologues palestiniens pour garantir une élaboration et une mise en œuvre efficaces des actions de renforcement des capacités. Cette section a notamment contribué à l'évaluation de la stratégie palestinienne pour le secteur de la sécurité et à l'élaboration de plusieurs plans stratégiques de la PCP. Elle intervient

également comme conseiller technique auprès du groupe de travail "Secteur de la sécurité" et du groupe de travail "Secteur de la justice".

## Quelques réalisations de la mission

### ▪ Police civile palestinienne

EUPOL COPPS offre un soutien permanent à la PCP, qui comprend quelque 8 000 agents en Cisjordanie, par une action de conseil et d'encadrement et en mobilisant l'aide des donateurs. Un exemple significatif de l'action menée par la mission est le soutien permanent qu'elle apporte, en termes de conseil et d'appui technique, à l'école palestinienne de police à Jéricho (inaugurée en juillet 2012), pièce maîtresse de l'action menée par la PCP pour assurer des activités de formation cohérentes à l'intention des policiers. La mission met l'accent sur la prise en main nationale de toutes les activités de la PCP en aidant cette dernière à diriger des processus de développement organisationnel.



### ▪ Lutte contre la violence domestique

Dans le domaine des droits de l'homme et de l'égalité entre les hommes et les femmes, y compris la lutte contre la violence à l'encontre des femmes et des enfants, l'EUPOL COPPS a continué de mettre l'accent sur l'aide à l'unité "Protection de la famille" de la PCP, un corps de police spécialisé dans la protection des familles et la lutte contre la violence au foyer. L'EUPOL COPPS et ONU femmes ont procédé à une évaluation du cadre stratégique et réglementaire de l'unité "Protection de la famille" à travers un programme financé par le DFID du Royaume-Uni.

### ▪ Comité de direction du programme

L'EUPOL COPPS a appuyé la création du comité de direction du programme, qui doit permettre à la PCP et au ministère de l'intérieur d'améliorer la coordination de l'aide axée sur des projets, conformément aux objectifs énoncés dans les plans stratégiques concernés. La mission continue de fournir au comité des conseils techniques et une aide administrative dans le cadre du bureau commun PCP/EUPOL COPPS.

### ▪ Commission palestinienne de lutte contre la corruption

La mission reste le principal pourvoyeur d'aide à la commission de lutte contre la corruption et à la juridiction pénale spécialisée dans les affaires de corruption, créées en 2010.

### ▪ Rédaction de textes législatifs dans le domaine de la police et de la justice

EUPOL COPPS encourage le recours à des processus performants et efficaces dans le secteur de la justice pénale en matière de rédaction de textes législatifs. La mission a apporté son soutien à la rédaction du code de conduite en matière de recours à la force et d'utilisation des armes à feu à l'usage de l'ensemble des forces de sécurité de l'Autorité palestinienne, qui est entré en vigueur. La mission aide actuellement les ministères de l'intérieur et de la justice à rédiger les textes législatifs essentiels tels que le projet de loi sur la police et le code de procédure pénale.

### ▪ Coopération entre la police et le parquet

Dans le cadre d'une initiative encouragée par l'EUPOL COPPS, le chef de la police et le procureur général ont signé en août 2010 un protocole d'accord destiné à améliorer la coopération entre la police et le parquet dans le cadre des enquêtes pénales. Des mécanismes permettant une coordination plus transparente et plus efficace ont été créés au niveau des districts et un accord décrivant les tâches et les responsabilités de la police et des procureurs sur les scènes de crimes a été mis au point.

### ▪ Renforcement de l'obligation de rendre des comptes

Signé le 1<sup>er</sup> décembre 2011, le programme commun entre le PNUD/l'EUPOL COPPS et l'Autorité palestinienne, doté d'un budget de 2,4 millions d'euros, est fondé sur l'État de droit et le respect des droits de l'homme et vise à renforcer la responsabilisation au sein de la police, les efforts nationaux de lutte contre la corruption, l'égalité entre les femmes et les hommes et le rôle de surveillance exercé par la société civile à l'égard de la gouvernance démocratique et des préparatifs de création d'un État.

"L'EUPOL COPPS traduit la volonté constante de l'UE d'aider l'Autorité palestinienne à remplir les obligations qui lui incombent en vertu de la feuille de route, notamment dans les domaines de la "sécurité" et de la "création d'institutions" (...). Par ailleurs, le soutien de l'UE à la police civile palestinienne vise à accroître la sûreté et la sécurité de la population palestinienne et à contribuer à la mise en œuvre du programme de l'Autorité palestinienne en matière de renforcement de l'État de droit."

ACTION COMMUNE 2005/797/PESC DU CONSEIL du 14 novembre 2005 concernant la mission de police de l'Union européenne pour les territoires palestiniens.

*La politique de sécurité et de défense commune (PSDC) de l'Union européenne inclut la définition progressive d'une politique de défense commune qui pourrait conduire, le moment venu, à une défense commune. La PSDC permet à l'Union de développer ses capacités civiles et militaires de gestion des crises et de prévention des conflits à l'échelle internationale. Elle contribue ainsi au maintien de la paix et de la sécurité internationale, conformément à la charte des Nations unies. La PSDC comprend une importante composante "prévention des conflits".*

*Basée à Bruxelles, la Capacité civile de planification et de conduite (CPCC) est la structure permanente chargée d'assurer de façon autonome la conduite opérationnelle des opérations civiles menées au titre de la PSDC. Placée sous le contrôle politique et la direction stratégique du Comité politique et de sécurité, et sous l'autorité générale du Haut Représentant, la CPCC assure la planification et la conduite effectives des opérations civiles de gestion de crises relevant de la PSDC, ainsi que la mise en œuvre appropriée de l'ensemble des tâches liées aux missions.*

**D'autres informations et documents de référence sont disponibles à l'adresse suivante:**

**[http://www.eas.europa.eu/csdp/index\\_fr.htm](http://www.eas.europa.eu/csdp/index_fr.htm)**